



municipalité régionale
de comté de manicouagan

AVIS PUBLIC

À LA POPULATION DE LA MRC DE MANICOUAGAN

AVIS RELATIF À LA TENUE D'UN REGISTRE CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-05 RELATIF À LA CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE VISANT L'ÉVALUATION FONCIÈRE DU TNO DE RIVIÈRE-AUX-OUTARDES

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné de ce qui suit :

- ⇒ Le Conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan a adopté le 17 septembre 2025 par la résolution 2025-214, le *Règlement 2025-05 relatif à la constitution d'une réserve financière visant l'évaluation foncière du TNO de Rivière-aux-Outardes*;
- ⇒ Ledit Règlement a pour objet de constituer une réserve financière afin de prévoir les coûts reliés à l'évaluation des immeubles du TNO de Rivière-aux-Outardes, notamment, des immeubles éloignés avec accès difficile.

Ce projet crée une réserve financière et doit donc être soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de la municipalité locale concernée, ci-après le TNO de Rivière-aux-Outardes.

Tenue d'un registre

- Les personnes habiles à voter du TNO de Rivière-aux-Outardes ont le droit de demander que le Règlement 2025-05 fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs noms, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin. Ledit registre sera accessible au bureau de la MRC de Manicouagan, sis au 768, rue Bossé, à Baie-Comeau, le **14 octobre 2025 de 9 h à 19 h**.
- Un nombre de vingt-cinq (25) demandes doivent être reçues afin qu'un scrutin référendaire soit tenu. Si le nombre de demandes requis n'est pas atteint, le Règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Consultation du Règlement

Le Règlement 2025-05 peut être consulté au bureau de la MRC de Manicouagan sis au 768, rue Bossé à Baie-Comeau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières d'ouverture de bureau.

De plus, des informations concernant ce processus peuvent être obtenues auprès de la directrice administrative et greffière-trésorière adjointe à l'adresse courriel suivante : catherine.martel@mrcmanicouagan.qc.ca ou par téléphone au 418 589-9594, poste 255.

Donné à Baie-Comeau, le 1^{er} octobre 2025

Lise Fortin
Directrice générale et
greffière-trésorière